

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES  
Jeudi 25 Janvier 2022 en visioconférence

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice :	13
- Nombre de présents :	12
- Nombre de votants :	12
- Convocation du Comité de Gestion le :	25/01/2022
- Convocation distribuée le :	18/01/2022
- Affichage du compte-rendu le :	18/02/2022

PRESENTS :

- M. LAURENT Pascal, MME POYDENOT Monika, M.SAPIRSTEIN Gilles, M. RIFF Matthieu, MME SCHINDLER Brigitte, membres désignés par le Conseil Municipal
- MME GARCIA VELERDAS Sonia, MME SAAD-SAOUD Soraya, MME EN-NESYRY Zohra, MME BALTHAZARD Marie, représentants des parents d'élèves
- M. CARDINAL Denis, représentant de l'Éducation Nationale
  
- M. KOMAROFF-KOURLOFF Michel, représentant du Maire de Dommartemont

Avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT Pascale, MME SIMON Laurence, MME LAURENT Sylviane, MME DELIVET Floryse, directrices des écoles et MME HARTER Fabienne, représentante de l'école Delaunay

EXCUSÉS :

- MME BURTIN Charlotte, représentante des parents d'élèves de l'école de Delaunay,
- MME PITON Eventhia, directrice de l'école Galilée, remplacée par Mme HARTER Fabienne,
- M. LIESENFELT Alain, Maire de Dommartemont, remplacé par M. KOMAROFF-KOURLOFF Michel

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



## ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Notes de synthèse : classe de découverte 2022
- 1) Attribution des séjours
- 2) Participation financière des familles
- 3) Indemnisation de surveillance
- Note de synthèse – avenant à la convention de partenariat avec l'Université de Lorraine - La Main à la Pâte.

M. LAURENT ouvre la séance à 17h30, il précise que M. Le Président, Michel BREUILLE, est retenu par un autre rendez-vous et qu'il nous rejoindra vers 18 h 00.  
Il fait l'appel des membres présents en visioconférence.

Le compte-rendu de la précédente Caisse des écoles est approuvé : pas de remarques des membres.

M. LAURENT présente l'ordre du jour, il donne la parole à Mme POYDENOT.

### 1) Attribution séjour classe de découverte 2022

Mme POYDENOT remercie la présence de chacun, elle fait lecture de la note de synthèse.

Mme SIMON intervient pour informer que les enseignants concernés de l'école du Centre ont pris la décision de ne pas participer à la classe de découverte début avril 2022. Le souhait serait de proposer des activités en juin comme l'an dernier.

Mme POYDENOT souhaiterait que Mme SIMON argumente les raisons de cette annulation. Mme SIMON explique que l'école est très impactée par des cas d'enfants COVID, avec plus de 50 enfants déclarés positifs depuis la rentrée de janvier, 2 classes de fermées pendant une semaine, le contexte est compliqué (25 % d'élèves touchés).

Après échange avec les enseignants concernés (Mme MELLE et Mme THYRIOT) et au regard des contraintes que pourraient représenter une contamination sanitaire pendant la classe de voile, la décision a été prise de renoncer à partir en classe de découverte : les enseignants ne souhaitent pas engager leur responsabilité sur une semaine dans ce cadre précis de crise sanitaire. L'idée de pouvoir préparer sereinement des activités en juin semble plus judicieux pour les enseignants, Mme THYRIOT se propose d'aider dans la programmation des activités (activités sportives).

Mme SIMON indique également ne pas avoir de certitude quant à l'adhésion des parents d'élèves dans ce contexte sanitaire tumultueux.

M. LAURENT donne la parole à Mme PICARD-MORLOT afin d'avoir le ressenti de l'école de Mouzimpré.

Mme PICARD- MORLOT répond que la problématique est la même à l'école : 25% des enfants ont eu le COVID, des enseignants positifs également et non remplacés, la situation est compliquée. L'équipe enseignante a réfléchi autrement et a décidé de maintenir le départ en classe de découverte car la municipalité accepte qu'une seule école parte. Le dossier va être constitué et il sera toujours temps d'annuler si le contexte sanitaire ne le permet pas. Mme PICARD-MORLOT va prévenir les parents dans les prochains jours, elle a attendu d'être sûre de pouvoir maintenir le séjour avant de prévenir les familles.

Une réunion d'information pour les familles aura lieu le vendredi de la rentrée (vendredi 25 février) en présentiel. Le souhait est de rassurer les parents : présentation du centre, information du centre lors de COVID durant le séjour (protocole d'isolement, un infirmier viendrait faire des tests PCR, sens de circulation dans les couloirs, protocole avant départ : faire tester les enfants, etc.).

Elle précise comme l'a indiqué Mme SIMON que ce séjour engage la responsabilité des enseignants, d'elle-même et de Monsieur Le Maire.

Le taux de participation des élèves reste bien évidemment une inconnue mais cela est le cas à chaque départ.

Mme PICARD-MORLOT précise que la situation depuis 2 ans est difficile pour les enfants, pas beaucoup de sorties, le masque toute la journée. Si le séjour devait être annulé, la proposition d'activités en juin sera bénéfique également pour les enfants.

Le dossier est en cours de montage avec l'aide de Mme LANZONI, les enfants sont informés qu'il n'y a pas de certitude à ce que le séjour se fasse.

Si le séjour n'avait pas lieu pour des raisons sanitaires (annulation par le DSDEN ou gouvernement), la mairie ne serait pas impactée financièrement.

M. LAURENT répond que bien sûr la responsabilité est partagée entre la collectivité, l'école et le centre. Il ajoute qu'il faut rester prudent et que s'il faut annuler la mairie le fera.

M. BREUILLE nous rejoint. Il remercie M LAURENT et souhaite une bonne année à tous les membres, en l'espérant meilleure que l'année précédente et surtout une bonne santé.

Il fait part de son soutien en cette période difficile et compliquée aux enseignants, aux parents et au personnel jeunesse.

Il prend acte de la décision de l'école du Centre d'annuler la classe de découverte. Il confirme le fait que si une école souhaite aller en classe de découverte, elle ira.

Il précise que la mairie ne prendra pas de risque d'envoyer une école en classe de découverte si les conditions n'étaient pas réunies, la décision définitive sera donc arrêtée en avril 2022.

La note de synthèse est validée par l'ensemble des membres.

Il faudra y faire quelque ajustement concernant la décision prise par l'école du Centre et une seule convention avec la F.O.L sera signée.

## 2) Participation financière des familles classe de découverte 2022

Lecture par Mme POYDENOT

A la question de Mme PICARD-MORLOT soulevant le fait que si l'école du Centre ne partant pas, est ce que les tarifs définis viendraient à être modifiés : la réponse est non car il y a 2 conventions bien distinctes établies, 1 pour chaque école.

La note de synthèse est approuvée par l'ensemble des membres.

## 3) Indemnité des enseignants classe de découverte 2022: cette note de synthèse est lue pour information, elle passera au Conseil Municipal du 21 février 2022

## 4) Avenant convention La Maison pour la science

Mme POYDENOT fait lecture de la note de synthèse.

Mme BALTHAZARD souhaiterait connaître les classes concernées par cette convention pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Les directrices expliquent que ce sont les enseignants qui s'inscrivent sur le site de la Main à la pâte, ils font leur choix d'activités, puis cela est accepté ou non.

Pour l'école du Centre, Mme SIMON informe qu'il y a une classe CM2 qui est investie dans le projet (Mme Melle à la date du 29 novembre). Le thème est la découverte des micro-organismes : sortie à la journée avec utilisation de matériels adaptés et formation proposée à l'enseignant.

Mme Laurent précise que son école a participé l'an dernier et que pour cette année scolaire cela devait être l'école Delaunay qui devrait en bénéficier.

M. RIFF fait une observation sur l'article 3 de l'avenant : il est noté 754 euros mais entre parenthèse il est indiqué 714 euros, une correction est donc à prévoir.

Il fait part également d'une question : il est noté dans l'article 2 : « le programme des parcours scientifiques proposé par le centre pilote 54 sera communiqué à la commune en septembre 2021 », est-ce que l'on en sait plus sur ces activités ?

Mme PICARD-MORLOT explique que les enseignants font une demande d'inscription sur le site de la Main à la pâte et que la réponse est assez tardive pour la participation à une activité.

Elle indique que la classe de Cm1/Cm2 est la 2<sup>e</sup> classe à pouvoir participer aux activités proposées par la Main à la pâte. L'activité a eu lieu le 2 décembre sur les micro-organismes : activité très intéressante, très appréciée par les enfants et par les enseignants. Les enseignants bénéficient d'une formation ( mercredi ou soir) afin de pouvoir proposer une continuité pédagogique aux élèves.

Elle précise qu'une année ce sont les étudiants de l'Université qui interviennent dans les classes puis l'année suivante c'est la classe qui se déplace à l'Université.  
Elle indique à Mme BALTHAZARD en avoir parlé lors du dernier conseil d'école et qu'elle fera un bilan des projets lors du prochain conseil de février.

Mme HARTER intervient pour préciser que Mme PITON ( directrice de l'école Delaunay depuis septembre 2021) n'a pas souhaité ou n'a pas été au courant de l'engagement de Mme DESCHASEAUX par rapport à cette participation aux activités de la Main à la pâte. Elle souhaite tout de même lui en reparler afin de pouvoir reconduire la demande l'an prochain.

Mme POYDENOT répond à la question de M. RIFF : elle indique qu'il faut aller sur le site de la Main à la pâte/ Maison pour la science, il y a énormément d'activités proposées.

L'avenant est approuvé par l'ensemble des membres.

Point(s) d'actualité :

M. BREUILLE propose d'échanger sur la situation actuelle. Il demande à M. CARDINAL s'il a des éléments à transmettre.

M. CARDINAL indique qu'il n'a pas d'informations nouvelles sur la situation au niveau national, la FAQ a été mise à jour aujourd'hui ( le 25/01/2022) au sujet des tests, des masques et de la nouvelle distribution qui ont eu lieu dans les écoles. Il n'y a pas encore de modification concernant les sorties.

M CARDINAL partage l'inquiétude sur l'organisation actuelle, « c'est du bricolage en ce moment, on fait ce que l'on peut , il y a beaucoup d'enseignants absents (malades ou qui gardent leurs enfants) ainsi que des AESH. Je préconise de faire de son mieux, si l'accueil des enfants est possible dans de bonnes conditions tant mieux mais là où on ne pourra pas, on fera ce que l'on pourra. En ce moment, on ne fait pas du bon travail ( fort taux d'absentéisme des enfants), on fait ce que l'on peut ». M. BREUILLE espère sincèrement une nette amélioration après les vacances d'hiver.

M. CARDINAL informe qu'il y a eu l'embauche d'une cinquantaine d'enseignants : stagiaires, contractuels et même des retraités. Cela est loin de répondre à tous les besoins, comme dans les dispositifs périscolaires : « on arrive à trouver quelques personnes supplémentaires mais cela ne résout pas tous les problèmes. »

La prochaine Caisse des écoles sera consacrée au DOB.

Séance levée à 18 H 30.

Pour Extrait,

Michel BREUILLE,

Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Breuille". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "CAISSE DES ÉCOLES D'ESSEY-LÈS-NANCY" around the top edge and "(M. & M.)" at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff and a book, with a sunburst above.